



RMR Régie des matières résiduelles
du Lac-Saint-Jean

36 municipalités en accord

Albanel
Alma
Chambord
Desbiens
Dolbeau-Mistassini
Girardville
Hébertville
Hébertville-Station
Labrecque
Lac-Bouchette
La Doré
Lamarche
L'Ascension-de-Notre-Seigneur
Mashteuiatsh
Métabetchouan-Lac-à-la-Croix
Normandin
Notre-Dame-de-Lorette
Péribonka
Roberval
Saint-André-du-Lac-Saint-Jean
Saint-Augustin
Saint-Bruno
Saint-Edmond
Saint-Eugène-d'Argentenay
Saint-Félicien
Saint-François-de-Sales
Saint-Gédéon
Saint-Henri-de-Taillon
Saint-Ludger-de-Milot
Saint-Nazaire
Saint-Prime
Saint-Stanislas
Saint-Thomas-Didyme
Sainte-Élisabeth-de-Proulx
Sainte-Hedwidge
Sainte-Jeanne-d'Arc
Sainte-Monique

Alma, le 19 juin 2014

Monsieur Éric Arseneault, Chimiste, M. Sc.
Directeur Environnement et Développement Durable
Arianne Phosphate Inc.
393, rue Racine Est, suite 200
Chicoutimi (Québec) G7H 1T2

Objet : Gestion des matières résiduelles

Monsieur,

Notre organisation à titre de mandataire de la gestion des matières résiduelles au Lac-Saint-Jean vous informe qu'elle pourra traiter l'ensemble des matières résiduelles (déchets et recyclage) produites par l'usine d'Arianne Phosphate au Lac à Paul.

Nos centres de transfert de déchets et de recyclage situés à Dolbeau-Mistassini pourront recevoir les matières résiduelles de vos installations.

Veillez recevoir, Monsieur, mes salutations les meilleures.

Guy Ouellet, directeur général